

Since 1904  
watches  
real watches for real people

Prôner une  
alimentation à  
base de plantes,  
mais construire  
un méga-abattoir.  
C'est ça, Migros.

GREENPEACE

Photomontage

**MIGROS:  
LE DÉTAILLANT LE PLUS  
RESPECTUEUX DE  
L'ENVIRONNEMENT AU MONDE?**

**GREENPEACE**

# Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>Structure organisationnelle du groupe Migros</b>	<b>4</b>
<b>Migros et le développement durable : lignes directrices, stratégie et objectifs</b>	<b>5</b>
<b>Objectifs climatiques du groupe Migros et du commerce de détail par le canal des coopératives</b>	<b>10</b>
<b>Exemple : le projet de méga-abattoir réduit à néant les efforts de développement durable</b>	<b>13</b>
<b>Bilan et perspectives : pas de système alimentaire durable pour la Suisse sans Migros et Coop</b>	<b>24</b>



# ANALYSE DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MIGROS

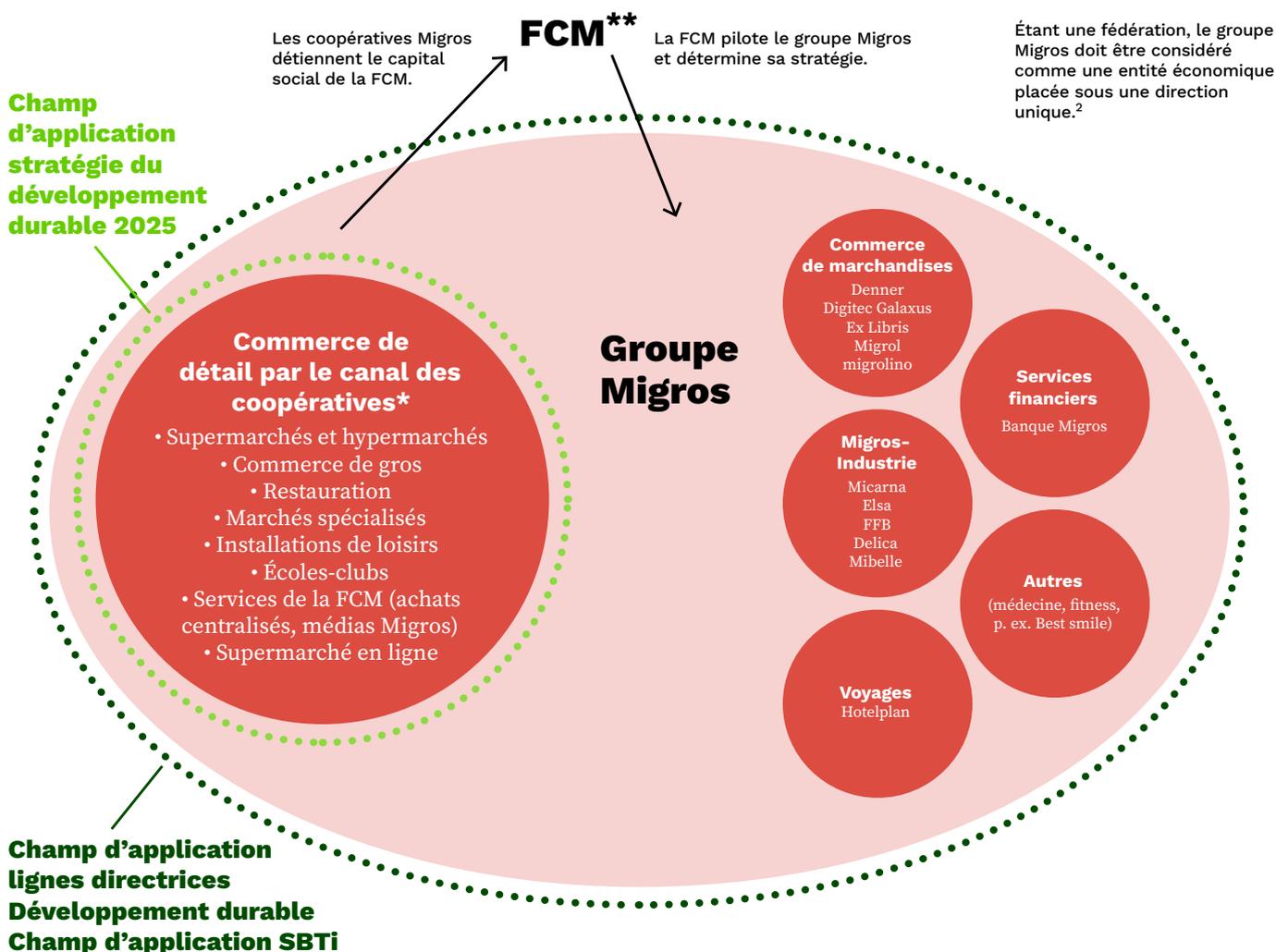
**Le détaillant le plus respectueux de l'environnement au monde – c'est ainsi que Migros se présente. Est-ce justifié ? Ce rapport examine de manière critique l'engagement de Migros en faveur du développement durable.**

Migros se présente volontiers comme le détaillant le plus respectueux de l'environnement au monde. Notre intention dans ce rapport est d'examiner le bien-fondé de cette affirmation. Migros met en avant le classement « ISS ESG Corporate Rating 2022 », qui lui a accordé la note B (bon) en 2022. Le groupe y est notamment loué pour sa gestion environnementale (réduction de la consommation d'eau et d'énergie) et pour son assortiment de produits durables supérieur à la moyenne. Les exigences minimales imposées aux fournisseurs, les conditions de travail offertes aux collaborateurs·trices et l'existence d'un code de conduite sont d'autres éléments qui ont fait l'objet d'une appréciation positive, mais qui ne sont pas au centre de ce rapport. Ce dernier s'intéresse uniquement aux aspects environnementaux et se concentre sur les aspects de la stratégie du développement durable qui concernent la nourriture et l'alimentation. Dans la seconde partie du rapport (à partir de la p. 13), nous nous penchons plus particulièrement sur la production de viande de poulet, que le groupe Migros prévoit de développer fortement ces prochaines années. Nous examinons si un tel développement est compatible avec la stratégie du développement durable du groupe ainsi qu'avec ses engagements nationaux plus généraux.

# STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU GROUPE MIGROS

La Fédération des coopératives Migros (FCM) est composée de dix coopératives régionales indépendantes, par exemple Migros Genève, Migros Aar ou Migros Zurich. Elle pilote le groupe Migros et en détermine la stratégie.

De nombreuses filiales et participations lui sont subordonnées et forment, avec les coopératives régionales, le groupe Migros. Ce groupe est, à son tour, subdivisé en six secteurs opérationnels : commerce de détail par le canal des coopératives, commerce de marchandises, Migros-Industrie, services financiers, voyages et autres. Des stratégies et des objectifs de développement durable différents s'appliquent à chacun de ces secteurs. Le graphique suivant donne une indication de leurs domaines d'application<sup>1</sup>.



\* Le segment « Commerce de détail par le canal des coopératives » comprend toutes les activités des dix coopératives régionales Migros et de leurs filiales.

\*\* Les administrations de la FCM et des dix coopératives régionales Migros ont lancé un projet commun en décembre 2022. L'activité des supermarchés sera à l'avenir gérée par une société indépendante et centralisée. La nouvelle entité sera une filiale de la FCM dotée de sa propre direction et d'un conseil d'administration. La nouvelle organisation des supermarchés devrait commencer son activité opérationnelle le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

# MIGROS ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : LIGNES DIRECTRICES, STRATÉGIE ET OBJECTIFS

**Le groupe Migros aborde la question du développement durable à différents niveaux et sous différentes formes. Dans ce qui suit, nous examinons les lignes directrices du groupe en matière de développement durable, la stratégie du développement durable 2025 pour le commerce de détail par le canal des coopératives ainsi que les objectifs climatiques du groupe Migros et du commerce de détail par le canal des coopératives.**

## Groupe Migros : lignes directrices en matière de développement durable

Le groupe Migros a fixé à la fois des [lignes directrices générales](#) et des [lignes directrices concernant le développement durable](#). Les **lignes directrices générales** distinguent quatre dimensions cibles que sont l'*orientation clientèle systématique*, l'*engagement sociétal*, la *vision stratégique commune* et l'*écosystème entrepreneurial*. Elles ne font aucune référence aux lignes directrices en matière de développement durable et à la vision « Nous rendons la vie plus durable » qui y est affirmée. En ce qui concerne l'engagement sociétal, Migros se contente d'affirmer que le groupe s'engage, comme aucune autre entreprise, en faveur de la formation, de la santé, du développement durable, de l'inclusion et de la culture. S'agissant de l'orientation clientèle systématique, le groupe Migros affirme qu'il place systématiquement les besoins de sa clientèle au cœur de ses efforts<sup>3</sup>.

Les **lignes directrices en matière de développement durable** fixent le cadre stratégique pour toutes les entreprises du groupe Migros. Elles se fondent sur les quatre champs d'action que sont un *assortiment durable*, le *climat et l'énergie*, le *bouclage des cycles* et la *cohésion sociale*. Ces quatre champs d'action regroupent à leur tour huit thématiques principales. Ainsi, le champ d'action *assortiment durable* comprend les thématiques des matières premières durables, de la transparence et des produits et services durables<sup>4</sup>.

## Stratégie du développement durable 2025 du commerce de détail par le canal des coopératives

Le commerce de détail par le canal des coopératives se réfère à la stratégie du développement durable 2025, qui s'appuie elle-même sur les lignes directrices en matière de développement durable du groupe Migros. Cette stratégie se veut toutefois plus ambitieuse<sup>5</sup>. Elle définit treize thèmes prioritaires au sein des quatre champs d'action du groupe : *assortiment durable*, *climat et énergie*, *fermeture des cycles* et *cohésion sociale*. Pour évaluer si Migros est vraiment « le détaillant le plus respectueux de l'environnement au monde », comme elle le prétend<sup>6</sup>, nous avons examiné de près cette stratégie, avec les objectifs et les indicateurs qui y sont énoncés<sup>7</sup>. Le tableau qui suit présente les objectifs en lien avec l'agriculture et l'alimentation et en propose une brève évaluation<sup>8</sup>.

### Sources :

<sup>1</sup> Migros, Rapport financier 2022

<sup>2</sup> Migros, Rapport financier 2022

<sup>3</sup> Migros, La stratégie du groupe Migros, 2023

<sup>4</sup> Migros, Nos priorités, 2023

<sup>5</sup> Migros, Nos priorités, 2023

<sup>6</sup> Migros, Durabilité, 2023

<sup>7</sup> Migros, Objectifs CDC, 2023

<sup>8</sup> Une évaluation de tous les objectifs de développement durable pour le commerce de détail par le canal des coopératives ayant un impact sur l'environnement est disponible sur demande.

# Stratégie du développement durable 2025 du commerce de détail par le canal des coopératives en ce qui concerne les denrées alimentaires

## Évaluation des objectifs selon Migros

■ En bonne voie    ■ Pas en bonne voie    ■ N/A

Objectif n°	Description de l'objectif	Appréciation de Greenpeace Suisse
1.2	<p><b>D'ici fin 2025, nous améliorons la durabilité des matières premières critiques* par des projets à l'origine (scope 1 de la chaîne de valeur)</b></p> <p><small>* Matières premières critiques : café, cacao, palme, soja, coton, tourbe</small></p>	<p>Migros ne prévoit actuellement aucun projet à l'origine pour le soja, bien qu'il s'agisse d'une matière première critique. Le soja est principalement cultivé pour l'alimentation animale (voir <a href="#">L'arnaque du fourrage</a>). Migros nourrit les poules pondeuses suisses uniquement avec du soja européen. Il n'est pas clair si cela vaut également pour les poulets de chair. Les productions animales qui reposent sur l'utilisation de fourrage concentré ne sont généralement pas durables et menacent notamment la biodiversité (voir pp. 14–15).</p>
1.3	<p><b>D'ici 2025, nous ferons passer à au moins deux étoiles au M-Check « Bien-être animal » le critère de bien-être animal au sein de notre assortiment.</b></p>	<p>Cet objectif prend en compte uniquement le M-Check « Bien-être animal ». Migros ne se fixe pas d'objectifs correspondants pour le M-Check « Compatibilité climatique ».</p>
2.3	<p><b>D'ici fin 2025, les principes d'approvisionnement durable feront partie intégrante du processus d'achat.</b></p>	<p>Migros ne publie pas d'autres informations sur cet objectif. On ne voit pas clairement comment elle mesure les progrès réalisés et en quoi consistent les principes d'approvisionnement durable.</p>
3.1	<p><b>D'ici fin 2025, des informations sur la chaîne d'approvisionnement seront publiées pour des produits définis.</b></p>	<p>La carte mondiale des chaînes d'approvisionnement et les informations sur les entreprises de production ne couvrent actuellement que l'assortiment pour les vêtements et les produits ménagers des marques propres de Migros. Ces informations sont pourtant de la plus haute importance pour les denrées alimentaires, en particulier pour les fruits et légumes importés.</p>
3.2	<p><b>D'ici fin 2025, des informations sur le développement durable seront disponibles dans les systèmes informatiques pour 95 % des articles au minimum.</b></p>	<p>Pas d'évaluation possible ; la question est de savoir quelles informations sur le développement durable doivent être saisies et comment cela doit être réalisé d'ici 2025.</p>
3.3	<p><b>D'ici fin 2025, le M-Check figurera sur l'emballage de tous les produits de marque propre.</b></p>	<p>Migros met l'accent sur certains aspects comme la compatibilité climatique et le bien-être animal, mais ne tient pas compte d'autres impacts environnementaux importants tels que le cycle de l'azote (voir pp. 15–17) et d'autres effets sur d'autres limites planétaires.</p> <p>En outre, la présence du M-Check sur un produit ne garantit pas d'améliorations pertinentes pour l'environnement (voir la critique générale de la stratégie), mais reporte la responsabilité de l'achat sur la clientèle.</p> <p>Enfin, on ne voit pas clairement ce qui permet à Migros d'affirmer que l'objectif est « en bonne voie » : le M-Check n'est actuellement présent que sur 11 % des produits de marques propres. L'entreprise devra donc évaluer et étiqueter les 89 % produits restants en l'espace de deux ans et demi.</p>

Objectif n°	Description de l'objectif	Appréciation de Greenpeace Suisse
4.1	<b>D'ici fin 2025, nous porterons à 35 % le chiffre d'affaires réalisé avec des produits durables.</b>	<p>De manière générale, l'objectif n'est pas assez ambitieux. 35 % est insuffisant. On peut aussi se demander comment Migros conçoit certains produits « durables ». Prenons l'exemple de la production de volaille :</p> <p>Optigal, la marque de poulet la plus vendue de Migros, ne bénéficie pas d'un label de développement durable. 2 % seulement de la viande de poulet vendue par Migros proviennent actuellement de la production bio et disposent donc d'un label de développement durable.</p>
5.3	<b>D'ici fin 2021, nous augmenterons le nombre de produits étiquetés végétariens et véganes dans le secteur alimentaire à 800 articles.</b>	<p>L'objectif est exprimé en nombre de produits étiquetés végétariens et véganes, et non en croissance du chiffre d'affaires ou en part du chiffre d'affaires. Des produits comme les pâtes, les snacks ou les jus de fruits peuvent ainsi être présentés comme « véganes » et ajoutés au nombre d'articles étiquetés. Un objectif véritablement ambitieux serait de modifier l'assortiment en substituant des aliments d'origine végétale à des produits d'origine animale au lieu de simplement les ajouter à l'assortiment.</p> <p>De plus, 800 articles est un nombre très faible si l'on considère la quantité considérable d'articles alimentaires proposés par Migros. Ce nombre pourrait et devrait être massivement augmenté.</p>
6.1	<b>D'ici fin 2025, nous réduirons de 10 % notre empreinte hydrique dans les régions faisant face à des problèmes d'eau.</b>	<p>Il y a actuellement trop peu d'informations disponibles pour pouvoir procéder à une évaluation critique. On ne sait notamment pas si l'empreinte hydrique dans les usines de transformation (p. ex. dans les abattoirs) est prise en compte.</p>
7.1	<b>D'ici à fin 2025, nous augmentons continuellement la biodiversité dans les cultures importantes pour la biodiversité, comme le café et le cacao.</b>	<p>En fin de compte, tous les produits agricoles sont importants pour la biodiversité, et non pas seulement les matières premières citées par Migros.</p>
7.2	<b>D'ici fin 2025, nous garantissons que nos produits ainsi que l'approvisionnement en matières premières importantes pour la biodiversité ne détruisent aucun écosystème intact.</b>	<p>Pour atteindre cet objectif, Migros applique les principes de l'initiative du WWF « <a href="#">Deforestation and conversion-free supply chains (D/C free)</a> ». Les informations actuellement disponibles ne permettent pas d'évaluer dans quelle mesure cette initiative est ambitieuse. Il est toutefois évident que tous les produits issus de l'agriculture sont importants pour la biodiversité, par exemple la viande de volaille suisse. Les mesures, les directives et les objectifs considérés ne couvrent probablement pas les apports d'azote résultant de l'importation du fourrage nécessaire à la production. Ces apports sont pourtant dommageables à la biodiversité dans les écosystèmes sensibles en Suisse, par exemple dans les lacs de montagne alpins, les sols forestiers, les prairies naturelles, les hauts marais et les bas marais.</p>
8.1	<b>D'ici fin 2025, nous réduirons les émissions de gaz à effet de serre dans notre chaîne de valeur (scope 3) conformément à l'accord de Paris sur le climat.</b>	<p>En ce qui concerne la valeur cible, il s'agit uniquement d'un « objectif d'engagement ». Migros ne se fixe donc pas pour objectif de réduire de manière absolue les émissions dans la chaîne d'approvisionnement, par exemple en modifiant son assortiment. Étant donné que la majeure partie des émissions de scope 3 des produits d'origine animale se situe au stade de la production agricole (élevage, alimentation), et donc en dehors de la responsabilité directe des fournisseurs de M-Industrie comme Micarna ou Elsa, Migros se soustrait en quelque sorte à sa responsabilité.</p>

Indicateur : pourcentage des émissions couvertes par les fournisseurs ayant leurs propres objectifs SBTi.

Objectif n°	Description de l'objectif	Appréciation de Greenpeace Suisse
8.2	<b>D'ici 2030, nous réduisons nos émissions de gaz à effet de serre de 80 % par rapport à 2019 dans nos unités d'exploitation et notre logistique.</b>	Cet objectif de réduction est négligeable si on le rapporte aux émissions principales d'un groupe de commerce de détail, car il ne s'applique qu'aux émissions des scopes 1 et 2, qui représentent environ 0,9 % des émissions totales de gaz à effet de serre de Migros.
8.3	<b>D'ici 2030, nous réduisons de 10 % notre consommation d'énergie par rapport à 2019 dans nos unités d'exploitation et notre logistique.</b>	La réduction de la consommation de chaleur et d'énergie par les transports est louable et également judicieuse du point de vue de l'exploitation, car elle permet de réduire les coûts. Elle n'affecte toutefois pas la part principale des émissions du groupe Migros.
9.5	<b>D'ici fin 2025, nous réduisons la quantité de déchets non recyclés à un maximum de 24'500 tonnes.</b>	Cet objectif s'applique uniquement aux déchets incinérés. La transformation des déchets alimentaires en biogaz n'est, par exemple, pas concernée.  Voir aussi l'évaluation de l'objectif suivant.
9.6	<b>D'ici fin 2025, nous augmenterons le taux de recyclage à au moins 77,6 %.</b>	La distinction entre les « déchets d'exploitation et de clients » et le « gaspillage alimentaire » n'est pas forcément très nette. Le « gaspillage alimentaire » n'est officiellement pas concerné par cet objectif de développement durable. Il n'est toutefois pas certain que la distinction entre ces deux catégories de déchets soit toujours bien respectée ou mesurée dans les différents magasins Migros.
11.1	<b>D'ici fin 2025, nous réduisons le gaspillage alimentaire de 20 %, pour un total de 1,07 %.</b>	L'objectif concerne uniquement les supermarchés et les hypermarchés, et non les déchets produits par les agriculteurs (p. ex. en raison des « normes de qualité » qui leur sont imposées) ou lors de l'abattage et de la transformation de la viande.
11.2	<b>Nous aidons la chaîne de valeur en amont et en aval à réduire leur gaspillage alimentaire de manière mesurable.</b>	Les mesures mises en œuvre jusqu'à présent concernent généralement la réduction du gaspillage alimentaire et ne se focalisent pas sur les produits d'origine animale. Compte tenu de leur impact écologique, il serait pourtant opportun de mettre l'accent sur ces derniers.
12.1	<b>Faire que d'ici fin 2025, une majorité (&gt;50 %) de clientes et de clients trouvent que Migros facilite l'achat de produits responsables.</b>	Cet objectif n'a aucun impact environnemental, mais vise uniquement à modifier la perception des clientes et des clients.
12.2	<b>D'ici fin 2023, les principes de marketing visant à éviter les incitations erronées en matière de consommation durable feront partie intégrante de tous les processus de marketing et seront développés en permanence.</b>	Les principes de marketing ne sont pas rendus publics. On peut se demander s'ils s'appliquent également à la commercialisation de produits carnés ou sur quelle conception de la consommation durable ils reposent. On peut craindre que ces principes exigent uniquement le respect des directives légales. Une démarche vraiment durable consisterait à ne plus faire la promotion des produits alimentaires d'origine animale.

## Critique générale de la stratégie du développement durable 2025 du commerce de détail par le canal des coopératives

**La stratégie du développement durable présente des lacunes :** selon ses propres affirmations, Migros s'est fondée sur les limites planétaires<sup>9</sup> pour définir les objectifs du commerce de détail par le canal des coopératives.

– Le respect des limites planétaires supposerait de prévoir notamment des objectifs en lien avec l'intégrité de la biosphère, les cycles biogéochimiques (phosphore, azote) et l'introduction de substances et d'organismes nouveaux (p. ex. le plastique). Or, **aucun objectif concernant les cycles biogéochimiques n'a pour l'heure été fixé** pour le commerce de détail par le canal des coopératives. Ces cycles sont pourtant de

la plus haute importance pour ce qui est de l'agriculture et de l'alimentation.

– Migros a certes fixé des objectifs visant à promouvoir la biodiversité. **Ces objectifs sont toutefois loin d'être suffisants pour ralentir l'extinction des espèces.** En Suisse, l'érosion de la biodiversité est notamment liée aux apports excessifs d'azote provenant de l'élevage. Les quantités d'azote sont particulièrement importantes dans les régions où sont élevés de nombreux animaux de rente nourris uniquement grâce à de gros volumes d'aliments importés (voir pp. 15–17)<sup>10</sup>.

**Certains objectifs critiques ne sont pas en bonne voie :** une série d'objectifs de développement durable fixés pour le commerce de détail par le canal des coopératives ne sont pas en bonne voie. Les chances de les atteindre d'ici fin 2025 semblent plutôt improbables.

Sources :

<sup>9</sup> Plus d'informations sur les limites planétaires en Suisse : [greenpeace.ch/fr/story-fr/97254/la-suisse-depasse-les-bornes-pour-un-respect-des-limites-planetaires-2/](https://greenpeace.ch/fr/story-fr/97254/la-suisse-depasse-les-bornes-pour-un-respect-des-limites-planetaires-2/)

<sup>10</sup> Office fédéral de l'environnement OFEV, Biodiversité: en bref, 2022



# OBJECTIFS CLIMATIQUES DU GROUPE MIGROS ET DU COMMERCE DE DÉTAIL PAR LE CANAL DES COOPÉRATIVES

**Le groupe Migros a adopté un objectif de zéro émission nette d'ici 2050, qu'il a déposé auprès de la Science Based Targets Initiative (SBTi). Il souhaite ainsi assurer sa compatibilité avec l'accord de Paris sur le climat et s'engage à limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C. En tant qu'objectif intermédiaire de la stratégie zéro émission nette en 2050, le groupe Migros entend réduire d'environ deux tiers ses émissions de CO<sub>2</sub> liés à l'exploitation d'ici 2030.**

Les objectifs climatiques du commerce de détail par le canal des coopératives s'inscrivent dans la stratégie du développement durable 2025 (objectifs 8.1 et 8.2). Grâce à l'achat d'électricité provenant de sources renouvelables, à l'utilisation de véhicules fonctionnant à l'électricité ou à l'hydrogène, ainsi qu'au remplacement des systèmes de chauffage et à la mise en place d'installations frigorifiques économes en énergie dans les magasins, Migros entend réduire de 80 % ses émissions de gaz à effet de serre liés à l'exploitation (scopes 1 et 2) dans ses supermarchés ainsi que chez Migros Online d'ici 2030.

Migros prévoit de compenser les émissions restantes des scopes 1 et 2 par des projets de protection du climat dans sa propre chaîne de création de valeur. Elle appelle ce programme « Insetting », par opposition aux mesures de compensation largement répandues en dehors de la chaîne de création de valeur (« Offsetting »).

Pour les émissions de scope 3, le groupe Migros s'est fixé pour objectif que 67 % des émissions des marchandises achetées soient couvertes par les objectifs de protection du climat de ses fournisseurs d'ici 2026. Il espère en outre réduire les émissions de scope 3 de 27,5 % d'ici 2030.

## Critique des objectifs climatiques du groupe Migros et du commerce de détail par le canal des coopératives

**Les objectifs climatiques ne sont pas suffisamment ambitieux :** Migros communique qu'elle réduira les émissions de gaz à effet de serre de scope 3 de 27,5 % d'ici 2030. Une lecture plus attentive montre toutefois que l'objectif de réduction ne s'applique qu'aux trois catégories d'émissions que sont les transports et la distribution en amont, l'utilisation des biens vendus et les investissements. Or, ces trois catégories d'émissions ne couvrent que 26,6 % des émissions totales de scope 3 (en chiffres absolus : 4,39 millions de tonnes d'éq. CO<sub>2</sub> sur un total de 16,45 millions). **Il n'existe aucun objectif de réduction absolu ou relatif pour 10,43 millions d'éq. CO<sub>2</sub>, qui constituent de loin la plus grande partie des émissions de scope 3 (et donc la plus grande partie des émissions totales du groupe Migros).**

### Bilan des gaz à effet de serre : scopes 1, 2 et 3

Le Protocole des gaz à effet de serre (GES) est une norme internationale de calcul des émissions de gaz à effet de serre des entreprises. Il les divise en trois catégories : les scopes 1, 2 et 3. Les scopes 1 et 2 sont également considérés comme des émissions de CO<sub>2</sub> liées à l'exploitation.

Les émissions du scope 1 proviennent de sources d'émissions directement contrôlées par l'entreprise. Il s'agit, par exemple, des émissions provenant de la combustion de mazout ou de gaz naturel dans les chaudières.

Les émissions du scope 2 sont des émissions indirectes de gaz à effet de serre générées par l'achat, en dehors de l'entreprise, d'énergie comme l'électricité ou le chauffage urbain, mais consommée au sein de l'entreprise.

Le scope 3 couvre toutes les autres émissions générées en amont et en aval de la chaîne de création de valeur. Les émissions générées en amont de la chaîne de création de valeur sont celles causées par les biens et services achetés ; celles en aval de la chaîne de création de valeur proviennent notamment de l'utilisation ou de l'élimination des produits fabriqués par l'entreprise<sup>11</sup>.

**Pas de modification de l'assortiment pour réduire les émissions de scope 3 :** sur son site Internet, Migros répond à la question de savoir comment elle compte atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici à 2050 tout en vendant du café et de la viande : « La production de denrées alimentaires sera en effet toujours à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre. Il existe toutefois de grandes différences dans la quantité d'émissions émises. Par exemple, des additifs destinés à l'alimentation animale peuvent être utilisés pour réduire les émissions de méthane du bétail<sup>12</sup>. » Migros ne répond pas à la question. En réalité, les économies possibles dans l'élevage sont faibles, et les projets pilotes n'atteignent souvent pas les économies escomptées. Migros pourrait obtenir des améliorations significatives en vendant moins de produits d'origine animale et plus de produits d'origine végétale, c'est-à-dire en modifiant son assortiment. Elle ne prend toutefois pas cet aspect en considération. Au lieu de modifier son assortiment, elle tente par diverses mesures d'informer sa clientèle sur l'impact environnemental des denrées alimentaires. **Elle reporte ainsi sur sa clientèle la responsabilité d'assurer la compatibilité écologique de son assortiment.** Deux exemples peuvent être mentionnés :

- Les clients·es ont la possibilité de compenser les émissions liées à leurs achats par le biais du Fonds M pour le climat et ainsi de financer la compensation d'émissions de CO<sub>2</sub> dont Migros est responsable par ses décisions commerciales.
- Avec le M-Check, le commerce de détail par le canal des coopératives souhaite orienter les achats de la clientèle vers des produits plus respectueux du climat. Cependant, plusieurs raisons font que le M-Check n'est pas un instrument adapté : le M-Check s'ajoute au grand nombre de labels de durabilité déjà existants pour les denrées alimentaires et accentue la confusion des consommateurs·trices. La méthode d'évaluation n'est pas transparente. Les critères d'évaluation détaillés et leur pondération ne sont pas publics. L'échelle d'étoiles du M-Check « Compatibilité climatique » se réfère aux émissions de gaz à effet de serre en éq. CO<sub>2</sub> par kilo de produit fini et semble arbitraire. Par exemple, le lait de vache et le yaourt nature se voient attribuer quatre étoiles sur cinq, alors que le lait végétal serait nettement plus respectueux du climat. La viande de bœuf reçoit une étoile et le beurre de cacahuètes deux, bien qu'on ne le consomme, lui, qu'à la cuillère.

Dans le chapitre suivant, nous analysons, à l'aide de l'exemple actuel d'un projet d'abattoir de poulets, si l'engagement de Migros en faveur du développement durable est suffisamment ambitieux.

Sources :

<sup>11</sup> Greenhouse Gas Protocol, 2023

<sup>12</sup> Migros, Neutralité climatique & Objectifs climatiques, 2023

## L'essentiel en bref

- La stratégie du développement durable 2025 de Migros présente des lacunes. Elle ne prend pas ou pas suffisamment en compte les limites planétaires sur lesquelles elle est censée se fonder (p. ex. les cycles biogéochimiques, la biodiversité).
- D'importants objectifs de développement durable ne sont pas en bonne voie (p. ex. sur le gaspillage alimentaire).
- Les objectifs climatiques ne sont pas suffisamment ambitieux. Les émissions du groupe Migros proviennent principalement de l'achat de produits et de services (10,43 millions de tonnes d'éq. CO<sub>2</sub> en 2019). Or, Migros ne se fixe aucun objectif de réduction pour ces émissions.



# EXEMPLE : LE PROJET DE MÉGA ABATTOIR RÉDUIT À NÉANT LES EFFORTS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Dans la commune de Saint-Aubin, dans le canton de Fribourg, Micarna, une filiale de Migros, prévoit de construire un gigantesque abattoir: sur une surface de 95 000 m<sup>2</sup>, au moins 40 millions de poulets seront abattus chaque année, soit 76 poulets par minute. Selon Proviande, environ 79 millions de volailles ont été abattues en Suisse en 2021<sup>13</sup>, Migros détenant une part de marché de 43 %<sup>14</sup>. En construisant cet abattoir géant, Migros entend accroître sa production de volaille. Une réduction des produits d'origine animale représenterait pourtant une contribution précieuse à la protection du climat et de l'environnement. C'est pourquoi Greenpeace Suisse s'oppose à ce projet aux côtés de la population locale.**

## **Toujours plus de poulets de chair, toujours moins d'exploitations**

Depuis 2001, le nombre de poulets, en particulier de poulets de chair, a fortement augmenté en Suisse. Parallèlement, le nombre d'exploitations qui élèvent des poules pondeuses ou des poulets de chair a diminué. 96,9% des poulets de chair vivent dans des exploitations de plus de 4000 individus. Dans les 251 plus grandes exploitations, on compte parfois jusqu'à 28 000 volailles en même temps<sup>15</sup>. Les exploitations qui respectent les exigences du programme «Systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux (SST)» reçoivent de la Confédération des subventions d'au moins 13'440 francs par an pour leurs efforts en faveur du bien-être animal (voir la section «Bien-être animal dans la loi suisse sur la protection des animaux», p. 15)<sup>16</sup>. Cependant, le programme SST est tout sauf respectueux des animaux. Les producteurs ne sont tenus de mettre un espace extérieur à la disposition de leurs poulets qu'à partir du 22<sup>e</sup> jour de vie. Or, les poulets de chair sont déjà si lourds à cet âge qu'ils ne se déplacent qu'avec difficulté et n'utilisent donc guère cette possibilité. En effet, les poulets de chair sont issus d'élevages génétiquement modifiés (appelés races hybrides) pour prendre un maximum de poids

en un minimum de temps. Ils sont abattus à leur 36<sup>e</sup> jour de vie.

Aujourd'hui déjà, la consommation de viande de la population suisse dépasse largement ce qui est recommandé pour la santé : nous mangeons 3,7 fois plus de viande que les recommandations de la Société suisse de nutrition. Si l'on considère les quantités de viande qui seraient compatibles avec la vision PERA d'une agriculture adaptée aux conditions locales (voir p. 23), notre consommation de viande est même 4,4 fois trop élevée.

## **Migros prévoit d'abattre encore plus de poulets**

Filiale de Migros, Micarna est l'un des principaux producteurs et importateurs de viande fraîche, de produits de charcuterie, de volaille, de poisson et d'œufs en Suisse (voir la [fiche d'information](#)). En 2021, 43% de la volaille abattue en Suisse – soit 32 millions de poulets de chair – l'ont été pour le compte de Micarna<sup>17</sup>. La filiale de Migros prévoit désormais de construire à Saint-Aubin l'un des plus grands abattoirs de Suisse et d'abattre encore plus de poulets. Micarna soutient qu'elle devra doubler sa production de volaille d'ici 2050 pour conserver sa part de marché. Selon Migros, les moteurs de cette évolution sont la

croissance démographique prévue en Suisse, l'augmentation de la part de la viande de poulet suisse dans les ventes et l'augmentation de la consommation par personne<sup>18</sup>.

Le respect des limites planétaires censées servir de base aux objectifs de développement durable du commerce de détail par le canal des coopératives et le constat que nous mangeons déjà trop de viande de poulet en Suisse semblent soudainement secondaires par rapport aux plans de croissance de la filiale de Migros. Migros pourrait pourtant augmenter son chiffre d'affaires en réduisant la part de produits nuisibles à l'environnement, par exemple de produits d'origine animale, et en développant à la place des solutions végétales plus respectueuses. Le groupe n'a pourtant fixé aucun objectif en la matière.

## **Le développement de la viande de poulet aggrave la crise de la biodiversité**

Par souci pour leur santé et pour l'environnement, de nombreuses personnes ont réduit leur consommation de bœuf et augmenté celle de poulet ces dernières années. Cela a entraîné une forte hausse des effectifs de poulets. Quelque 79 millions de poulets de chair ont ainsi été conduits à l'abattoir en Suisse en 2021. Selon les normes de production, leur vie a duré entre 35 et 65 jours. La plupart des consommateurs·trices partent du principe que la viande de poulet est meilleure pour l'environnement que la viande de bœuf et que la viande de poulet suisse est meilleure que la viande importée.

Migros justifie son projet d'abattoir géant et l'augmentation de la production par cette hausse de la demande. Dans le même temps, elle ne prévoit pas, pour autant que l'on sache, d'arrêter ou de réduire l'importation de viande de poulet. En effet, pour ce qui est des importations de viande de poulet, elle fait partie, avec Coop et GVFI International, des principaux acteurs du marché (voir «[Duel sanglant](#)»).

## **Viande de poulet suisse : étiquette trompeuse et catastrophe écologique**

Les consommateurs·trices lisent régulièrement que la viande de poulet est meilleure pour l'environnement que la viande de bœuf. Il est vrai que l'élevage de bovins consomme de grandes quantités d'eau et est responsable d'une part considérable des émissions mondiales de méthane. Pour évaluer l'impact écologique des produits d'origine animale, il faut toutefois tenir compte de leur lieu de production. En Suisse, les vaches sont indigènes et, à l'exception des races à haut rendement, elles peuvent bien être nourries sur des surfaces d'estivage et des pâturages alpins, des surfaces qui ne sont pas adaptées à la production de denrées végétales destinées à l'alimentation humaine.

À l'inverse, l'élevage de poulets à grande échelle n'est pas adapté aux conditions locales suisses. Les poulets de chair génétiquement modifiés dépendent fortement d'aliments concentrés comme le soja, dont la culture entre en concurrence directe avec la production de denrées destinées à l'alimentation humaine. Sans l'importation de grandes quantités de fourrage, la Suisse ne pourrait produire que très peu de viande de poulet (voir [L'arnaque du fourrage](#)). Cela rend la production suisse de viande de poulet particulièrement problématique sur le plan écologique, notamment du point de vue de la biodiversité (voir le chapitre sur l'azote, p. 15–17).

Les importations ne se limitent pas au fourrage : les poulets de chair sont élevés en Suisse à partir de souches parentales importées. La Suisse importe ainsi chaque année quelque 200 000 parentaux<sup>19</sup>. Quatre grands groupes dominent ce marché mondial : Hendrix Genetics, Group Grimaud, Tyson et EW Group. Les poules parentales produisent des œufs fécondés à couver pendant environ un an. Après l'éclosion, les poussins d'un jour sont conditionnés dans des boîtes et livrés aux exploitations d'engraissement. Cette première génération de poulets de chair est la seule à posséder les caractéristiques de haute performance souhaitées : développement rapide de la masse musculaire et utilisation efficace de la nourriture. Les poulets de chair conventionnels atteignent actuellement un poids d'abattage de 2 kg en l'espace de 30 jours.

Sans importation de poules parentales et de fourrage, il n'y aurait donc pas de production indigène de viande de poulet. Les producteurs font croire que le « poulet suisse » est meilleur que le poulet importé. Mais du point de vue écologique, il s'agit avant tout d'une tromperie sur l'étiquette, qui dissimule aux consommateurs·trices les véritables effets de la production.

### **Le bien-être animal dans la loi suisse sur la protection des animaux**

La loi suisse sur la protection des animaux fixe les exigences que doivent respecter les éleveurs·euses. Elle ne garantit toutefois pas une vie digne pour les animaux. Les poulets de chair ont à leur disposition une surface de la taille d'une feuille A4. Ils ne connaissent pas la sensation de satiété ; une sensation de faim incessante les frustre et les rend agressifs. Pour essayer d'assouvir leur besoin de manger, les poulets de chair cherchent de la nourriture ailleurs et picorent des objets sans but précis, y compris des congénères.

Au cours de leur cinquième et dernière semaine de vie, les poulets sont si gras qu'ils peuvent à peine se tenir sur leurs pattes. Beaucoup développent des lésions articulaires ou des problèmes cardiovasculaires, car le cœur n'irrigue plus correctement leur corps surdimensionné. Jusqu'à 6 % des poulets de chair meurent déjà avant l'abattage<sup>20</sup>.

## **Les excédents d'azote aggravent la crise de la biodiversité**

L'azote est un élément nutritif essentiel pour les organismes. Les écosystèmes comme les sols, les lacs et les cours d'eau ne peuvent toutefois en absorber que des quantités limitées. Une trop forte concentration d'azote entraîne une eutrophisation (enrichissement excessif du milieu en nutriments) et une acidification, avec des conséquences dramatiques pour la biodiversité. Dans les lacs et les cours d'eau, l'excès d'éléments nutritifs provoque une prolifération d'algues. Lorsque ces algues excédentaires meurent, la décomposition de leurs microbes consomme énormément d'oxygène. Il en résulte, en particulier dans les eaux à stratification stable, un manque d'oxygène dans l'eau qui peut provoquer la mort des poissons.

L'agriculture suisse produit un excédent d'azote d'environ **100 000 tonnes** par an (2018, mise à jour pour 2020 : 84 000 tonnes selon l'OFS)<sup>21</sup>. Les agriculteurs épandent quelque 235 000 tonnes d'engrais. Les prairies et les cultures n'extraient toutefois que 135 000 tonnes d'azote du sol. L'excédent de 100 000 tonnes est lessivé et emporté vers les lacs et les cours d'eau par les eaux de ruissellement. La concentration d'azote dans les sols et les cours d'eau continue donc d'augmenter d'année en année.

Ces excédents d'azote sont clairement observables dans les eaux suisses. Dans 60 % des lacs de grande taille, la teneur en oxygène est inférieure à la valeur limite légale ou ne la respecte que grâce à une aération artificielle<sup>22</sup>. Pour ce qui est des cours d'eau, la concentration en nutriments est supérieure de 5 à 30 % aux valeurs limites pour l'azote<sup>23</sup>.

## **Les importations de fourrage renforcent les excédents d'azote**

L'épandage d'azote par le biais des engrais de ferme est lié au fourrage utilisé pour l'élevage. Le fourrage importé augmente directement l'excédent d'azote. Les calculs montrent qu'un quart de l'excédent d'azote, soit près de 25 000 tonnes, est dû à ces importations. Et cette estimation est certainement trop basse, car elle ne prend en compte que 60 % des importations de fourrage<sup>24</sup>.

#### Sources :

<sup>13</sup> Proviande, Le marché de la viande, 2021

<sup>14</sup> Micarna, Vademecum 2021

<sup>15</sup> Aviforum, Marché des œufs et de la viande de volaille 2022

<sup>16</sup> Base de calcul : Office fédéral de l'agriculture, OFAG, 2023

<sup>17</sup> Micarna, Vademecum 2021

<sup>18</sup> Micarna, La garantie d'une saveur parfaite, 2019

<sup>19</sup> Peta Schweiz, Masthühner: Qualzucht, Krankheiten und Tierleid für den Profit

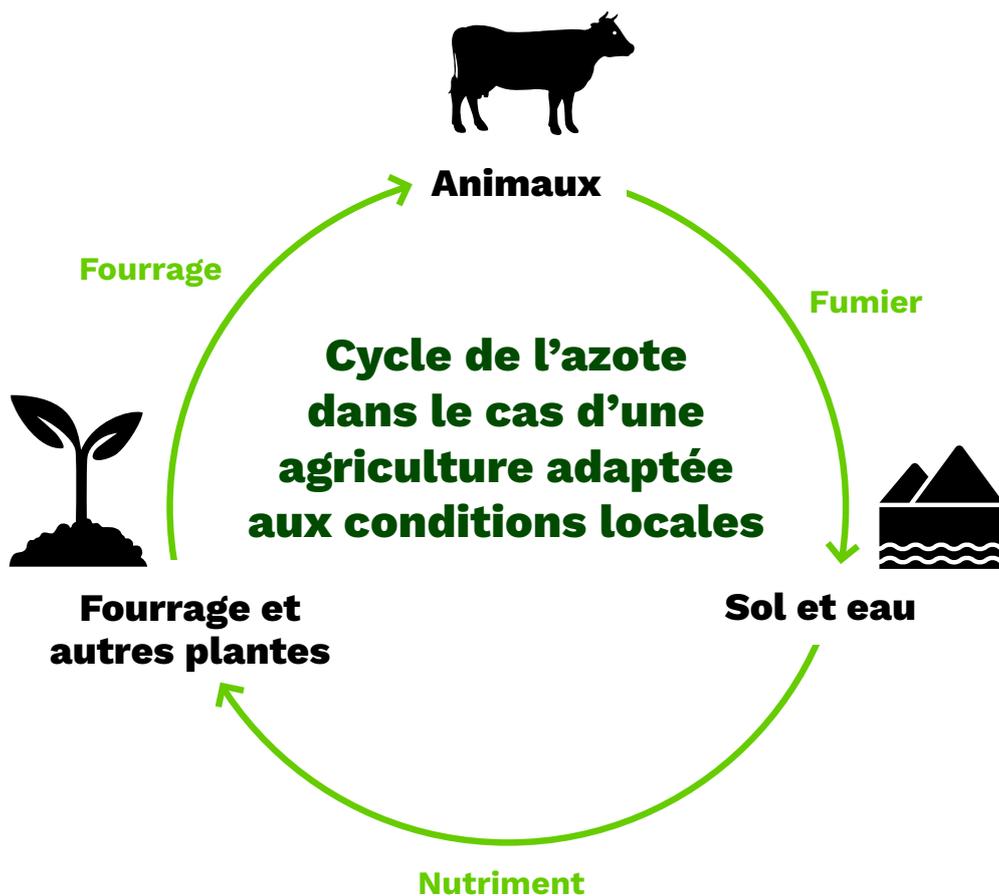
<sup>20</sup> Zürcher Tierschutz, Das Masthuhn – ein Bodybuilder, 2017

<sup>21</sup> Office fédéral de la statistique OFS

<sup>22</sup> Office fédéral de l'environnement OFEV, Qualité de l'eau des lacs, 2023

<sup>23</sup> Office fédéral de l'environnement OFEV, Substances nutritives dans les cours d'eau, 2023

<sup>24</sup> ZHAW, Schweizer Futtermittelimporte – Entwicklung, Hintergründe, Folgen, 2021



L'engraissement des volailles présente une dépendance beaucoup plus forte aux importations de fourrage que ce n'est le cas pour les autres animaux de rente. **Si les poulets de chair devaient être engraisés avec des aliments indigènes, leurs effectifs diminueraient de 84 % en Suisse.** À titre de comparaison, la baisse du cheptel bovin ne serait que de 15 %<sup>25</sup>.

Si l'on met en parallèle la part de fourrage importé pour la volaille dans les importations totales de fourrage et l'excédent d'azote, on peut conclure qu'environ **un quart des effets des importations (6300 tonnes d'azote) du bilan azoté est imputable à la volaille**<sup>26</sup>. Cette estimation se fonde sur les quantités de fourrage pour la volaille, leur composition et les quantités totales, réparties entre la production nationale et les importations. Il s'agit probablement d'une estimation basse, car elle repose sur les chiffres de 2018 alors que les effectifs d'animaux ont augmenté depuis lors.

Si Migros décide de produire plus de viande de poulet, elle augmentera les excédents d'azote dans les sols suisses, ou à l'étranger en cas d'exportation du fumier de volaille. Elle prévoit d'abattre environ 8 millions de poulets de chair supplémentaires par an dans l'abattoir géant qu'elle veut construire à Saint-Aubin. Cela repré-

sentirait une hausse de près de 10 % par rapport à la production totale actuelle de poulets de chair (79 millions en 2021 selon Proviande). Si les conditions de production restent les mêmes, par exemple en ce qui concerne la composition et l'approvisionnement en fourrage, les quantités d'azote importées pour l'engraissement des volailles progresseraient également de près de 10 %, soit plus de 600 tonnes d'azote supplémentaires.

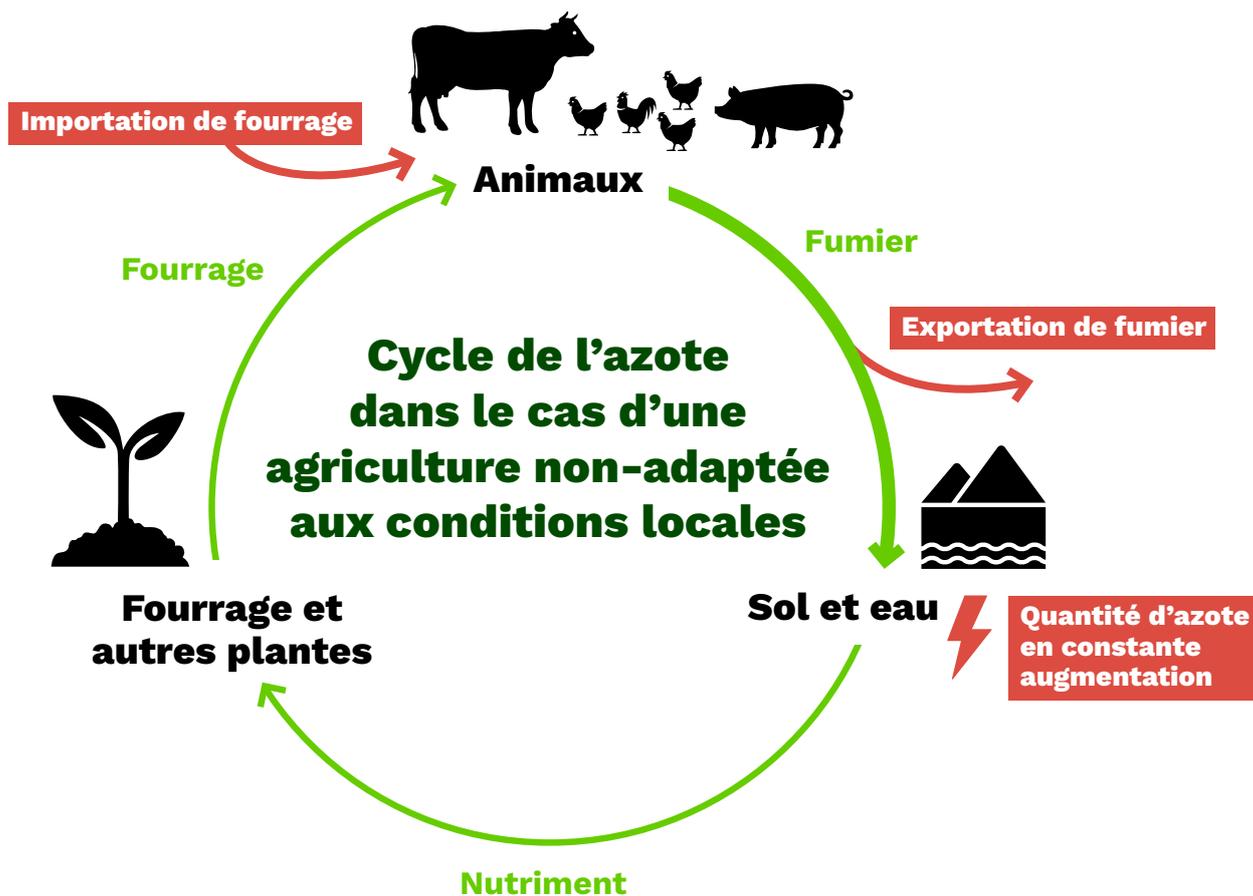
**Migros aggraverait ainsi les problèmes posés par l'azote dans les sols, les lacs et les cours d'eau, et par conséquent la crise de la biodiversité et l'extinction des espèces.** Les objectifs mentionnés au chapitre précédent n'englobent pas la problématique des excédents d'azote dans les sols suisses. Pour protéger la biodiversité en Suisse, il serait pourtant urgent de fixer des objectifs à ce sujet.

Sources :

<sup>25</sup> ZHAW, Schweizer Futtermittelimporte – Entwicklung, Hintergründe, Folgen, 2021.

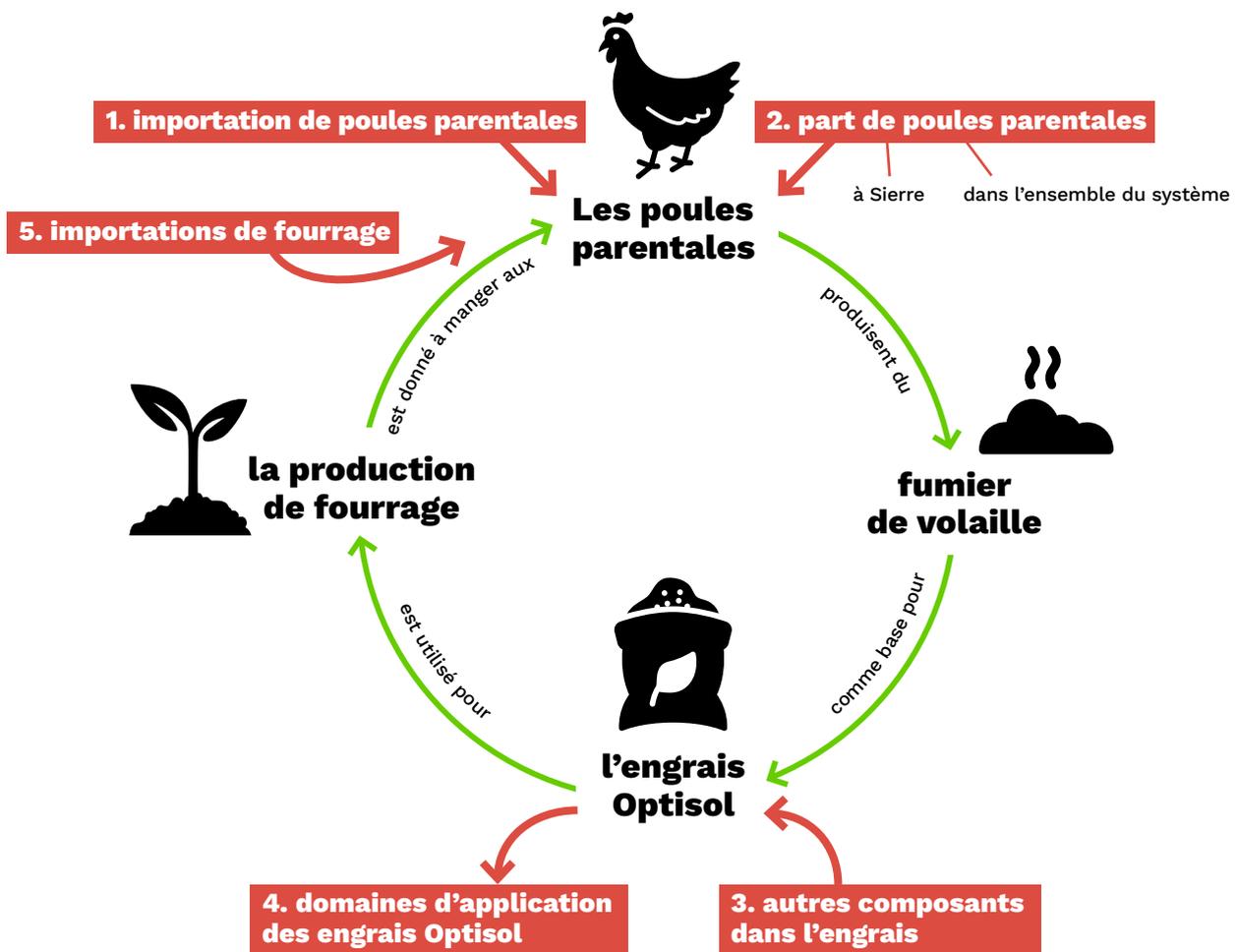
Les unités sont le nombre d'animaux individuels, et non les unités de gros bétail

<sup>26</sup> ZHAW, Schweizer Futtermittelimporte – Entwicklung, Hintergründe, Folgen, 2021



## L'essentiel en bref

- La production indigène de viande de poulet n'est possible que parce que les producteurs importent de grandes quantités de fourrage et de poules parentales.
- La viande de poulet produite en Suisse n'apporte donc aucune amélioration écologique par rapport à la viande importée.
- L'utilisation d'antibiotiques lors de l'engraissement des volailles favorise en outre le développement de résistances. À long terme, cela peut réduire l'efficacité des antibiotiques pour le traitement de maladies humaines.
- L'engraissement des poulets contribue actuellement à l'excédent d'azote de la Suisse à hauteur d'environ 6'300 tonnes. Le projet de méga-abattoir pourrait augmenter cet excédent de plus de 600 tonnes.
- Le projet d'abattoir de poulets montre de manière exemplaire que la stratégie du développement durable 2025 de Migros fait l'impasse sur des aspects environnementaux aussi importants que l'extinction des espèces et la crise climatique. Migros ne formule ainsi aucun objectif de réduction des excédents d'azote (voir l'évaluation de l'objectif 7.2.), ce qui serait pourtant très pertinent pour préserver la biodiversité en Suisse.
- Le projet complique ou empêche même Migros d'atteindre certains de ses objectifs de développement durable (p. ex. les objectifs 4.1, 8.1 et indirectement 12.2, voir le tableau pp. 6–8). Par exemple : le projet d'abattoir augmentera le chiffre d'affaires de la viande de poulet non durable, ce qui rendra plus difficile pour Migros de réaliser au moins 35 % de son chiffre d'affaires avec des produits durables (objectif 4.1).
- L'une des mesures les plus efficaces pour atteindre l'objectif général de zéro émission nette serait de réduire les produits d'origine animale dans l'assortiment. Or, en construisant l'abattoir, Migros continuera à développer la production de viande.



## Complément : le « cycle des nutriments » et la production d'engrais Optisol

### Ce que dit Migros

La chaîne de création de valeur de la marque Optigal pour la viande de poulet est presque entièrement entre les mains de Micarna. À l'exception de la production de fourrage, l'entreprise réalise en effet toutes les étapes elle-même. Elle aurait donc les moyens de contrôler le caractère durable de sa chaîne. Migros souligne qu'elle souhaite fermer le cycle des nutriments au sein de la production.

Concrètement, la filiale Optisol transforme en engrais à Vétroz, en Valais, le fumier provenant du nouveau parc de poules parentales de Sierre, non loin de là. Micarna veut utiliser ces engrais dans la culture fourragère pour les poules parentales et ainsi boucler un cycle dans la production de viande de poulet<sup>27,28</sup>. Optisol présente comme suit sa « chaîne de création de valeur intégrée » :

« Au cœur de cette chaîne de valeur intégrée, Optisol apporte son aide pour garantir la fermeture du cycle de production de volaille. Le fumier de volaille provient

directement de parcs de poules parentales du Valais pour être ensuite transformé par Optisol dans le tout proche village de Vétroz. C'est ainsi que l'entreprise contribue significativement à la fermeture des cycles des nutriments<sup>29</sup>. »

### Ce que fait Migros

Un examen critique du « circuit fermé » montre que la description de Micarna omet certains aspects importants :

Migros est légalement tenue de recycler le fumier de volaille. **La nouvelle valorisation n'a donc rien de particulièrement durable, mais constitue un standard légal minimal<sup>30</sup>.**

**Le cycle des nutriments n'est pas fermé.** La présentation d'Optisol est simplifiée et ne permet pas de déterminer clairement si l'entreprise « contribue significativement à la fermeture des cycles des nutriments ». Les éléments suivants ne sont pas représentés dans ce cycle :

- 1 Importation des poules parentales :** les poules parentales utilisées pour l'élevage de poulets de chair en Suisse sont toutes importées. On utilise des races hybrides, qui peuvent être engraisées de manière particulièrement efficace. Leur élevage est un secret d'affaires que les grands groupes conservent de manière très stricte. Les éleveurs doivent donc constamment importer de nouvelles poules parentales (à l'extérieur du circuit).
- 2 Poules parentales dans d'autres sites que Sierre :** la présentation d'Optisol concerne uniquement le parc de poules parentales de Sierre. La production qui y est réalisée ne représente toutefois qu'une partie de la production de viande de poulet de Micarna. À Sierre, Micarna produit 8 millions d'œufs à couvrir par an depuis 2019, mais la filiale de Migros a abattu 33,9 millions de poules en 2021. Micarna ne présente pas le circuit des nutriments des 25,9 millions d'œufs à couvrir restants et des poules engraisées à partir de ces œufs<sup>31</sup>.
- 3 Autres composants dans l'engrais :** les produits d'Optisol ne sont composés qu'à 65 % au plus de matière organique provenant de fumier de volaille suisse. Les 35 % restants sont constitués d'intrants externes qui ne font pas partie du cycle initial des éléments nutritifs<sup>32</sup>.
- 4 Domaines d'application des engrais Optisol :** Migros n'indique pas de manière transparente si les produits Optisol sont effectivement utilisés dans la culture fourragère pour les poules parentales des poulets de chair. Au lieu de cela, Optisol énumère les larges possibilités d'utilisation de ses produits dans l'agriculture (viticulture, arboriculture, culture maraîchère, culture arable, horticulture/pépinière)<sup>33</sup>.
- 5 Importations de fourrage :** les poulets de chair sont principalement nourris avec du fourrage concentré. Ce fourrage est importé à hauteur de 84 %<sup>34</sup>. Une grande partie de l'alimentation des poulets de chair est donc introduite dans le cycle des nutriments sous la forme d'importations et ne provient pas de cultures fourragères éventuellement fertilisées par Optisol.

Sources :

<sup>27</sup> Micarna, Rapport de développement durable 2021

<sup>28</sup> Micarna, Optisol inaugure le plus grand bâtiment en bois du Valais à Vétroz, 2021

<sup>29</sup> Optisol, Chaîne de création de valeur, 2023

<sup>30</sup> Micarna, Vademecum 2022

<sup>31</sup> Micarna Rapport de développement durable 2021

<sup>32</sup> Optisol, Applications, 2023

<sup>33</sup> Optisol, Applications, 2023

<sup>34</sup> ZHAW, Schweizer Futtermittelimporte – Entwicklung, Hintergründe, Folgen, 2021

<sup>35</sup> Office fédéral de la santé publique OFSP, Swiss Antibiotic Resistance Report 2022

<sup>36</sup> Office fédéral de la santé publique OFSP, Swiss Antibiotic Resistance Report 2022

<sup>37</sup> Fondation Heinrich-Böll, Der Fleischatlas 2021

## Complément : l'engraisement industriel des volailles menace la santé humaine

Naturellement présentes dans l'intestin des volailles, des porcs et des animaux domestiques et sauvages, les bactéries du genre *Campylobacter* entraînent chaque année en Suisse des coûts d'environ 29 à 45 millions de francs pour la santé. Elles peuvent en effet provoquer la campylobactériose chez l'être humain. 71 % des infections sont dues à un contact avec de la volaille, la source d'infection principale étant le contact avec des aliments contaminés, par exemple avec de la viande de poulet pas suffisamment cuite<sup>35</sup>.

Dans les cas symptomatiques, des symptômes tels que diarrhée, douleurs abdominales, malaise, fièvre et parfois vomissements apparaissent. Dans de rares cas, des complications comme le syndrome de Reiter (arthrite réactionnelle), la méningite et le syndrome de Guillain-Barré peuvent survenir. Des antibiotiques sont utilisés pour traiter les cas graves. Auparavant, il s'agissait d'antibiotiques appartenant aux classes de principes actifs des fluoroquinolones et des macrolides. Les fluoroquinolones ne peuvent désormais plus être utilisées, car de nombreuses souches de *Campylobacter* sont devenues résistantes. Pour les espèces de *Campylobacter* les plus répandues, plus de 80 % (*C. coli*) ou plus de 50 % (*C. jejuni*) des échantillons de bactéries trouvés en Suisse sont résistants à au moins une classe d'antibiotiques. S'agissant de *C. coli*, près de 10 % des échantillons bactériens présentent même une résistance à quatre classes d'antibiotiques<sup>36</sup>.

### L'engraisement des volailles favorise la résistance aux antibiotiques

En Suisse, seuls quelques antibiotiques sont autorisés pour l'engraisement des volailles. L'un d'eux est la ciprofloxacine, que l'OMS classe parmi les antibiotiques de réserve. Ces derniers ne devraient être utilisés que pour traiter des agents pathogènes contre lesquels les antibiotiques traditionnels ne sont plus efficaces. Utiliser des antibiotiques de réserve dans la production de poulets de chair, c'est donc courir le risque de voir se développer de nouvelles résistances. À long terme, le recours à des antibiotiques dans l'engraisement des volailles peut conduire à une absence d'antibiotiques efficaces pour le traitement des maladies affectant les êtres humains<sup>37</sup>.



## Contradiction entre le commerce de détail et la politique agricole

La production de poulets de chair au niveau actuel contribue de manière significative aux apports excessifs de nutriments dans les sols suisses. On estime à au moins 6300 tonnes la part de l'excédent d'azote pouvant être attribuée aux importations de fourrage pour les poulets de chair (voir p. 16). Toute augmentation de la production ne peut donc qu'aggraver cette situation.

Les apports excessifs de nutriments sont une conséquence directe du type d'élevage pratiqué. Ils sont en conflit avec les principes de la politique agricole suisse et les accords internationaux qui visent à limiter les nuisances environnementales de l'agriculture et du système alimentaire. Les grandes coopératives du commerce de détail Migros et Coop et leurs filiales ont une responsabilité particulière à cet égard.

### Cadre général : la politique agricole suisse

La Constitution fédérale fixe l'orientation générale de la politique agricole suisse. Ses art. 104 et 104a définissent les obligations de la Confédération en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire. Ils précisent que la Confédération doit veiller à ce que l'agriculture réponde aux exigences du développement durable (art. 104) et assure l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires (art. 104a)<sup>38</sup>.

La mise en œuvre de ces obligations doit être constamment redéfinie. Le rapport consacré à [l'orientation future de la politique agricole](#) esquisse la stratégie pour l'agriculture et la filière alimentaire jusqu'en 2050. Il veut tenir compte du système alimentaire dans sa globalité et associer l'ensemble des parties concernées (agriculteurs·trices, intermédiaires, entreprises de transformation, consommateurs·trices). La vision qui y est exprimée est prometteuse : garantir, grâce au développement durable, la sécurité alimentaire, de la production à la consommation.

La mise en œuvre de cette vision jusqu'en 2050 doit se faire en trois étapes, à court terme sur la base de l'initiative parlementaire 19.475, à moyen terme sur la base de la politique agricole 2022+ (PA22+) et à plus long terme sur la base de la « future politique en faveur d'une agriculture et d'un secteur agroalimentaire durables »<sup>39</sup> :

- 1. L'initiative parlementaire 19.475** se concentre sur la réduction de l'empreinte écologique avec des trajectoires de réduction des risques liés aux produits phytosanitaires et aux pertes d'éléments fertilisants.
- 2. La PA22+** vise à améliorer les conditions économiques et sociales au moyen de diverses mesures d'encouragement et de modifications de la législation agricole.
- 3. La perspective à long terme de la « future politique »** est formulée de manière encore très floue et sera précisée après un bilan intermédiaire de la PA22+ à l'horizon 2025/26. Le Conseil fédéral évoque néanmoins une « vision globale du système alimentaire », une « responsabilité individuelle des filières », des « conventions d'objectifs volontaires » et un « commerce durable ».

Sources :

<sup>38</sup> Constitution fédérale de la Confédération suisse, art. 104 et 104a

<sup>39</sup> Office fédéral de l'agriculture OFAG, L'orientation future de la politique agricole, 2022

## **Contradiction entre le développement de la production de viande et l'orientation de la politique agricole**

Même si elle n'a pas été entièrement précisée et qu'elle n'est pas encore en vigueur, **il apparaît d'ores et déjà que la vision « garantir, grâce au développement durable, la sécurité alimentaire, de la production à la consommation » n'est pas compatible avec une augmentation du nombre d'animaux de rente.** Le projet d'abattoir de poulets est en contradiction avec l'orientation de la politique agricole suisse sur les points suivants<sup>40</sup> :

- **Les valeurs limites pour les concentrations d'azote sont déjà dépassées. Un développement de l'élevage d'animaux de rente est en conflit avec ces valeurs limites et avec les trajectoires de réduction prévues pour de tels apports de nutriments.**

Des valeurs limites pour les émissions d'ammoniac, les apports d'azote dans les lacs et les cours d'eau et l'excédent d'azote sont inscrites dans la loi. Or, les apports actuels de nutriments, notamment en raison de l'élevage, les dépassent déjà nettement, par exemple de plus de 70 % dans le cas de l'ammoniac et de 40 % dans le cas de l'azote (situation en 2020). En outre, les trajectoires de réduction formulées dans la vision du Conseil fédéral (partie de l'initiative parlementaire 91.475) ne sont pas suffisamment ambitieuses pour atteindre des niveaux adéquats. Elles sont même moins ambitieuses que les objectifs d'étape précédents (PA 2018-21). Selon le Conseil fédéral, les effectifs d'animaux de rente sont la principale cause des émissions d'azote trop élevées. Une augmentation de la production de viande n'est donc pas justifiable dans ce contexte. Elle n'est compatible ni avec les objectifs d'étape de la politique agricole ni avec le respect des valeurs limites<sup>41</sup>.

- **L'élevage de poulets de chair est fortement dépendant des importations de fourrage. Une augmentation de la production serait donc contre-productive pour le taux d'auto-suffisance de la Suisse.**

Le rapport du Conseil fédéral demande des mesures pour maintenir le taux d'auto-

suffisance, même en cas d'augmentation de la population résidente. La notion d'agriculture adaptée aux conditions locales est décisive à cet égard (voir le point suivant et p. 23). L'élevage de poulets de chair n'en fait toutefois pas partie.

- **L'élevage de poulets de chair n'est pas adapté aux conditions locales en Suisse.**

Selon l'art. 104a de la Constitution fédérale, la politique doit encourager une agriculture adaptée aux conditions locales, c'est-à-dire une agriculture qui « tire parti des potentiels agronomiques, économiques et écologiques propres au site pour produire des denrées alimentaires tout en tenant compte de la capacité de résilience des écosystèmes ». L'élevage de poulets de chair dépend fortement des importations de fourrage. De plus, selon son rapport sur l'orientation future de la politique agricole, la Confédération veut continuer à améliorer les conditions d'élevage. L'objectif est un élevage dans des « systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux », avec une utilisation minimale d'antibiotiques. L'engraissement des poulets dans des élevages intensifs ne correspond en aucun cas à cette aspiration.

La fréquence des problèmes de santé, des difficultés à se mouvoir, des blessures et des troubles du comportement chez les poulets de chair a été maintes fois démontrée .

Dans son rapport, le Conseil fédéral souligne en outre vouloir utiliser des races résistantes et adaptées aux conditions locales, mais aussi préserver et exploiter durablement la diversité génétique des races. Les poulets de chair hybrides faisant l'objet d'une sélection poussée ne présentent aucune de ces caractéristiques.

### Sources :

<sup>40</sup> Office fédéral de l'agriculture OFAG, L'orientation future de la politique agricole, 2022

<sup>41</sup> Vision Landwirtschaft, Stickstoff in der Schweizer Landwirtschaft – Ziele und Massnahmen ungenügend, 2020

<sup>42</sup> Office fédéral de l'agriculture OFAG, Environnement, 2021

<sup>43</sup> vgl. u. a. Albert Schweitzer Stiftung, Masthühner, 2023 und K. Reiter, Verhalten und Wohlbefinden bei Masthühnern, 2006

## À quoi ressemble une agriculture adaptée aux conditions locales ?

Dans une agriculture adaptée aux conditions locales, les agriculteurs·trices adaptent leur production aux réalités du terrain. Notre vision d'une [production écologique et respectueuse des animaux](#) (PERA) décrit comment l'agriculture suisse pourrait produire de manière plus résiliente et plus équitable en étant mieux adaptée aux réalités suisses.

Dans la vision PERA, les agriculteurs·trices élèveraient beaucoup moins d'animaux, notamment moins de porcs et de poulets. Les animaux appartiendraient à des races à double usage, de sorte que les poules serviraient à produire à la fois des œufs et de la viande. Cela signifierait la fin de l'élevage intensif en Suisse. Les animaux – surtout les vaches – vivraient dans des pâturages adaptés à leur espèce et transformeraient en lait l'herbe qui n'est pas directement utilisable par les humains.

Au lieu de monocultures comme le maïs fourrager et la betterave sucrière, les agriculteurs·trices cultiveraient davantage de céréales, de légumineuses, de légumes et de nouvelles cultures comme la patate douce ou le quinoa.

Une production adaptée aux conditions locales contribuerait à une véritable sécurité de l'approvisionnement, car elle dépendrait moins des importations, c'est-à-dire moins d'engrais, de pesticides ou de diesel.



### L'essentiel en bref

- La politique agricole formule la mise en œuvre des art. 104 et 104a de la Constitution fédérale concernant l'agriculture et la sécurité alimentaire.
  - La vision pour 2050 fixe l'orientation de la future politique agricole.
  - Un développement de l'élevage d'animaux de rente entre en tension avec cette nouvelle orientation de la politique agricole :
- Les apports d'azote générés par l'élevage d'animaux de rente sont contraires aux trajectoires de réduction des apports de nutriments.
  - La dépendance de la production de poulets de chair aux importations de fourrage est contraire au maintien du taux d'autosuffisance.
  - Le mode de production des poulets de chair est contraire à la promotion d'une agriculture adaptée aux conditions locales.
  - La vie d'un poulet de chair de race hybride est contraire à la promotion du bien-être animal.

# BILAN ET PERSPECTIVES : PAS DE SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE SANS MIGROS ET COOP

La crise climatique et l'extinction des espèces menacent notre planète et nos moyens de subsistance. Les aliments que nous produisons et consommons, et la manière dont nous les produisons, ont un impact décisif sur cette double crise du climat et de la biodiversité. Les coopératives Migros et Coop dominent le marché des denrées alimentaires en Suisse et, directement ou indirectement, une grande partie de la production alimentaire<sup>44</sup>.

Leurs engagements en faveur du développement durable revêtent donc une importance cruciale pour permettre la transformation vers un système alimentaire durable. Dans le présent rapport, nous avons analysé de manière critique les efforts de Migros en matière de développement durable, car l'entreprise se considère comme le détaillant le plus respectueux de l'environnement au monde. Nous avons tout d'abord évalué les objectifs de développement durable du commerce de détail par le canal des coopératives qui ont une incidence sur l'alimentation et l'environnement. Nous avons ensuite examiné, à l'aide de l'exemple du projet d'abattoir de poulets, si Migros respecte à la fois ses propres objectifs et les grandes orientations de la politique agricole suisse.

Les résultats le montrent : si Migros a défini toute une série d'objectifs pertinents, la stratégie du développement durable 2025 du groupe présente d'importantes lacunes. Par exemple, elle ne couvre pas ou pas suffisamment les limites planétaires que sont les cycles biogéochimiques et la biodiversité. Or les produits agricoles, notamment les produits animaux comme la viande de poulet, revêtent une grande importance pour ces limites planétaires. De même, les objectifs climatiques fixés ne sont pas suffisamment ambitieux : Migros n'a pas fixé d'objectifs de réduction pour la majeure partie des émissions dont elle est responsable.

Le projet d'abattoir de poulets de Migros montre clairement où les efforts font défaut. L'engraissement des poulets contribue de manière significative aux excédents d'azote dans les sols, les lacs et les cours d'eau suisses. **Migros pourrait protéger efficacement la biodiversité en Suisse et dans le monde entier en réduisant la part de la viande et des produits d'origine animale dans son assortiment.** Au lieu de cela, elle prévoit de construire un nouvel abattoir géant afin d'augmenter encore la production de viande, ce qui aggravera l'excédent d'azote d'environ 600 tonnes par an. En développant l'élevage d'animaux de rente, Migros prend également le contre-pied de l'orientation de la politique agricole suisse.

**Nous demandons à Migros et Coop de fixer des objectifs de développement durable globaux et beaucoup plus ambitieux. Les deux géants du commerce de détail doivent faire œuvre de pionnier et rendre possible un système alimentaire durable et adapté aux conditions locales. Pour cela, ils doivent être suffisamment courageux pour entreprendre des changements produisant un effet de levier important, par exemple en vendant moins de produits d'origine animale.**

Source :  
<sup>44</sup> Greenpeace Suisse, Duel sanglant, 2022





**GREENPEACE**

### Impressum

Migros : le détaillant le plus respectueux de l'environnement au monde ?  
Greenpeace Suisse, juin 2023

Rédaction : Alexandra Gavilano  
Correction : Michelle Sandmeier  
Traduction : Marc Rügger  
Graphisme : one marketing services

Greenpeace Suisse, Badenerstrasse 171, Postfach 9320, CH-8036 Zürich  
suisse@greenpeace.org, greenpeace.org

Greenpeace finance son travail de défense de l'environnement uniquement par des dons de personnes physiques et de fondations.  
[greenpeace.ch/fr/agir/dons/](https://greenpeace.ch/fr/agir/dons/)

Compte pour les dons: IBAN CH07 0900 0000 8000 6222 8

#### Crédit photo:

P. 12, 26 : © Amélie Blanc / Greenpeace  
P. 20 : © Greenpeace  
P. 23 : © Lena Mucha / Greenpeace  
P. 25 : © Shujin Liu / Greenpeace